

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

Extrait du registre des délibérations du Bureau syndical

Réunion du vendredi 23 janvier 2026

Date de convocation : 19 décembre 2025	Nombre de membres	{ présents : 14 absents : 6
Nombre de membres en exercice : 20		
Date d'affichage : 5 février 2026		

OBJET : Affectation de financements de projets d'électrification – Programme C du FACÉ 2025 (totalité, programme ER 2025)

L'an DEUX MIL VINGT SIX, le VINGT-TROIS du mois de JANVIER, vendredi à 9 heures 30, les membres du Bureau du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au siège du Syndicat, sous la présidence de M. Francois BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 19 décembre 2025.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. François BRODZIAK, Président, MM. Jean-Luc FOURRÉ, Thierry LESSAUVAGE et Denis ROUYER, Mme Lydie DEMENÉ et M. Daniel BOURSIER, Vice-présidents, M. Sylvain LESPINASSE, Mmes Mariette ADOLPHE et Marcelle LYONNET, MM. Patrick ORGERON, Jacky PROUTEAU, Christian LUCAZEAU, Jean-Paul GOUSSARD et Bruno GAILLOT.

ÉTAIENT EXCUSÉS : MM. Christophe CABRI, Jean-Marie PETIT et Pierre GEOFFROY

ÉTAIENT ABSENTS : MM Christophe BERTAUD, Julien DURESSAY et Franck PETITEUILS

M. Jean-Luc EQUIBRÉ est élu secrétaire de séance à l'unanimité

(3 8)

M. le Président rappelle que, pour le sous-programme C du FACÉ (CE / effacement à but esthétique) dans le programme d'électrification ER 2025, le Comité, réuni le 3 avril 2025, a voté un montant de travaux de 682 875 euros (HT), montant porté à 1 365 750 euros (HT) le 24 novembre 2025.

M. le Président propose au Bureau d'affecter ce montant à une tranche unique composée des sept opérations suivantes dans le programme ER 2025 :

N° de dossier	Commune	Adresse – lieu-dit	Estimation (euros HT)
ER221-1015	Marsais	Route de Mauzé	246 500
ER271-1004	Paillé	Brie	141 100
ER318-1008	St-Clément-des-Baleines	Rue des Roussières	202 500
ER337-1057	St-Georges-d'Oléron	Boyardville (T2)	209 400
ER425-1033	Semussac	Chenaumoine	257 550
ER442-1005	Thaims	Bourg	232 000
ER483-1013	Yves	Rue de Bir Hakeim	76 700
Total			1 365 750

68

LE BUREAU SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

Accepte la proposition qui vient de lui être présentée.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.

*Le Président,
François BRODZIAK*

*Le Secrétaire de séance,
Jean-Luc FOURRÉ,
Vice-président*